



UNE GRANDE RÉJOUISSANCE ANNONCÉE POUR LE 2 MARS À KO-AYIDJEDO

N° 256 du jeudi 27 février 2025

du jour L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

SUITE AU DÉCÈS DU MINISTRE
YVES KOUARO CHABI

LES INSPECTEURS DU SECONDAIRE RENDENT HOMMAGE À L'ILLUSTRE DISPARU

P. 05

NOMINATIONS DE TROIS AMBASSADEURS ORIGINAIRES DE L'OUÉMÉ

P. 02

Le leadership de Patrice Talon salué



PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025

P. 03

Les députés convoqués au Parlement ce jour

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

P. 05

Conrad GBAGUIDI, Razack AMOUDA et Emmanuel GOLOU à la tête du bureau exécutif

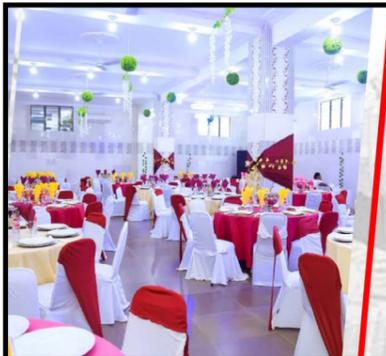
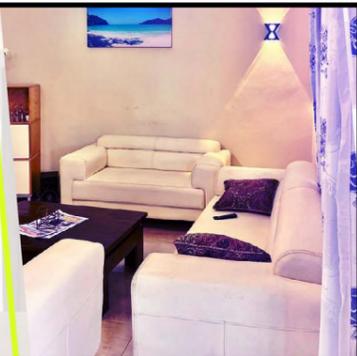


FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & RÉSIDENCES

MODERNES MEUBLÉS

+229 0198904640 / 0144904640



ELONA HOUSE

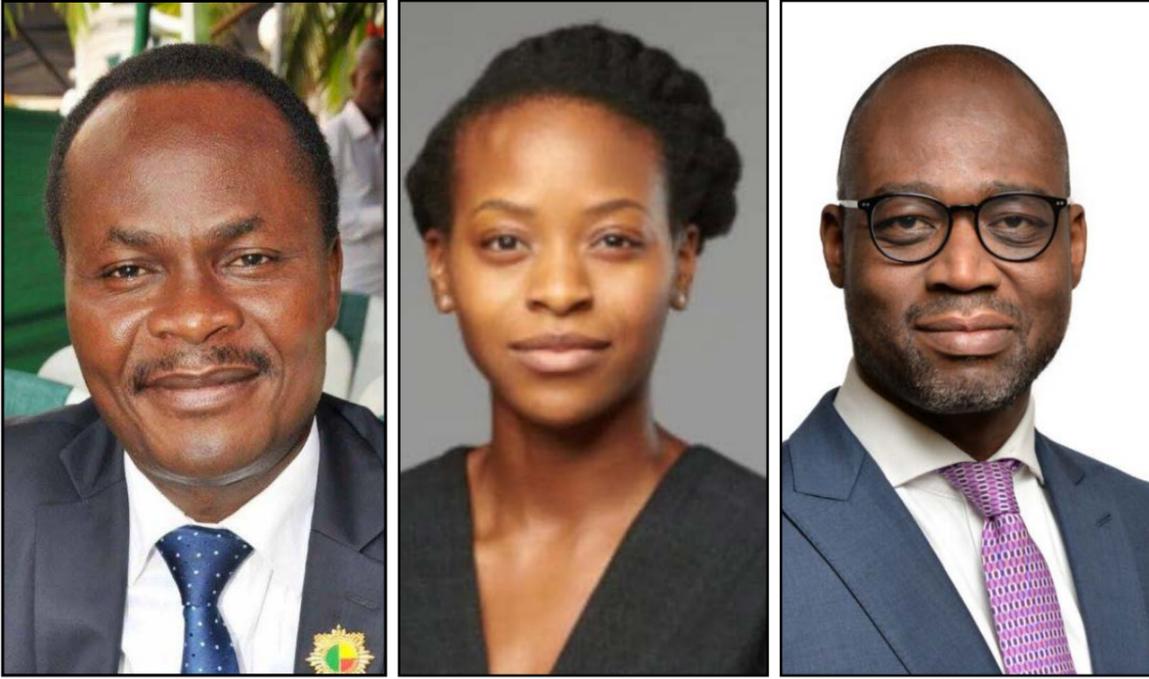
SALLE DE FÊTES & DE CONFÉRENCES

HAUT DE GAMME

+229 0198904640 / 0144904640

NOMINATIONS DE TROIS AMBASSADEURS ORIGINAIRES DE L'OUÉMÉ

LE LEADERSHIP DE PATRICE TALON SALUÉ



Dans sa vision de faire rayonner le Bénin sur la scène internationale, le président Patrice Talon met en lumière l'expertise et le dynamisme de Porto-Novo et de ses environs à travers des nominations stratégiques. Trois éminentes personnalités originaires du département de l'Ouémé, Badirou Aguemon, Agniola Ahouanmènou et Franck Adjagba, viennent d'être désignées pour représenter le pays à des postes clés. Cette reconnaissance témoigne de l'importance accordée au département de l'Ouémé dans la politique étrangère du Bénin ainsi que de la confiance du chef de l'État en ses talents.

Badirou Aguemon : un architecte des relations Bénin-Koweït

Nommé ambassadeur du Bénin au Koweït, Badirou Aguemon incarne la stratégie du gouvernement visant à renforcer les relations diplomatiques et économiques avec ce pôle financier du Golfe. Le Koweït représente une opportunité majeure en matière d'investissements, d'énergie et d'éducation. La présence d'un fils de Porto-Novo à ce poste crucial illustre la vision du président Talon, qui confie des missions stratégiques à des cadres compétents issus de la capitale.

Agniola Ahouanmènou : un pilier de la diplomatie béninoise

Porto-Novo, berceau de traditions et d'excellence, est une nouvelle fois mise en avant avec la nomination d'Agniola Ahouanmènou. Son expertise et son sens du dialogue en font un acteur clé pour renforcer la coopération entre le Bénin et son pays d'affectation. En lui confiant cette mission, le président Talon confirme son ambition de hisser la diplomatie béninoise à un niveau d'influence supérieur, tout en valorisant les talents issus de la capitale.

Franck Adjagba : un engagement stratégique au service du développement

La nomination de Franck Adjagba s'inscrit dans une dynamique de diversification des partenariats internationaux. Son rôle consistera à explorer de nouvelles opportunités dans des secteurs porteurs comme les infrastructures, l'éducation et les énergies renouvelables. En plaçant un fils de l'Ouémé à la tête de cette mission, Patrice Talon démontre une fois de plus l'importance qu'il accorde à Porto-Novo dans la construction d'un Bénin prospère et tourné vers l'avenir.

L'Ouémé, un levier essentiel de la diplomatie béninoise

Ces nominations ne sont pas le fruit du hasard. Elles traduisent la reconnaissance du potentiel et de l'expertise des cadres de l'Ouémé dans la gestion des affaires diplomatiques. Sous le leadership du président Talon, la capitale se positionne comme un véritable vivier de compétences au service du développement et du rayonnement du Bénin à l'international.

À travers ces choix stratégiques, le chef de l'État renforce l'image du Bénin dans le monde tout en mettant en avant l'Ouémé comme un acteur incontournable de la dynamique nationale. Une preuve éclatante que la capitale occupe une place de choix dans la vision présidentielle pour un Bénin plus fort et plus influent.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE

**+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40 /
01 44 90 46 40**

RÉDACTION

Gordfroy MISSAHOGBE

Marcus KOUDJENOUME

Marie Estelle AKANNI

James Meryl ALLAGBE

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON

+229 01 96 13 84 84

KO-KOUMOLOU-XWÉ 2025

Une grande réjouissance annoncée pour le 2 Mars à Ko-Ayidjedo

La 8^{ème} édition de la fête de retrouvailles des filles et fils de Ko-Koumolou, Ko-Koumolou-Xwé, se tiendra du 28 février au 2 mars 2025 dans le village de Ko-Ayidjedo. Cet événement, devenu un rendez-vous incontournable de la communauté, promet d'être marqué par des moments de convivialité, de fraternité et de célébration des valeurs culturelles et traditionnelles.

Une édition sous le signe du renforcement des liens communautaires

Placée sous le parrainage de Viahoudé Agossou Daniel, cette édition bénéficie également du soutien indéfectible des parrains permanents : Louis Gbehounou Vlavonou, Président de l'Assemblée nationale, et le Colonel des douanes à la retraite Julien Kpoviessi. Leur engagement souligne l'importance de cette fête dans la consolidation des liens entre les fils et filles de Ko-Koumolou, tout en mettant en avant le développement du village et de ses habitants.

Un programme riche et varié

Durant trois jours, la localité de Ko-Ayidjedo vibrera au rythme des festivités, avec au programme :

- Des cérémonies rituelles et cultuelles pour honorer les ancêtres,
- Des rencontres et échanges autour du développement local,
- Des animations culturelles mettant en avant les danses et chants traditionnels,
- Des compétitions sportives et jeux folkloriques,
- Un grand concert pour clôturer les festivités.

Le dimanche 2 mars 2025, jour phare de l'événement, sera marqué par une grande réjouissance populaire rassemblant fils et filles du terroir, amis et invités d'honneur. Ce moment de communion et de partage sera l'occasion de célébrer l'unité et la solidarité qui caractérisent la communauté de Ko-Koumolou.

Un appel à la mobilisation

Les organisateurs invitent tous les fils et filles de Ko-Koumolou, ainsi que les sympathisants, à prendre part à cette grande fête, symbole de leur attachement aux valeurs ancestrales et de leur volonté commune de bâtir un avenir prospère pour leur localité.

Ko-Koumolou-Xwé 2025 s'annonce comme une édition mémorable où tradition, joie et retrouvailles seront à l'honneur. Rendez-vous à Ko-Ayidjedo du 28 février au 2 mars pour vivre ensemble ces instants uniques !

Emeric Joël ALLAGBE



INVITATION

A l'occasion de la 8^{ème} Edition de la Fête de retrouvailles des filles et fils de Ko - Koumolou (Ko - koumolou xwé) 2025,

Le comité d'organisation de concert avec les parrains et les présidents d'honneur invitent

Mme / M

aux manifestations de ladite fête qui se dérouleront du vendredi 28 au Dimanche 02 Mars 2025 à KO-AYIDJEDO

selon le programme ci - après :

Vendredi 28 Février 2025

- 15 h 00 : Carnaval
- 21 h 00 : Retraite aux flambeaux
- 22 h 00 : Finale gangbè

Samedi 01 Mars 2025

- 14 h à 15h : Arrivée et installation des finalistes du match de foot-ball
- 15 h à 17h : Déroulement du match
- 17 h à 18h : Remise de prix
- 20h : Animation culturelle libre sur le site

Dimanche 02 Mars 2025

- 9h à 9h30 : Accueil et installations
- 9h 30 à 9h 55 : Préparation pour la messe
- 10h : Messe
- 12 h à 12 h 30 : Appel de fonds des officiels (ZINDO)
- 12 h 30 à 13 h : Diverses Allocutions
- 13 h à 14 h : Appel de fonds du parrain, des présidents d'honneurs et de la population (ZINDO).
- 14 h à 21 h : Animation Culturelle, réjouissance populaire et pique - nique

Parrain de la fête

VIAHOUDE Agossou Daniel

Les Parrains Permanents

- Pdt Louis G. VLAVO- NOU
- Col Julien H. KPOVIESSI

Soyez Abondamment bénis !

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025

Les députés convoqués au Parlement ce jour

Le Président de l'Assemblée Nationale, Louis Gbèhounou Vlavonou, a convoqué une session extraordinaire des députés pour ce jeudi 27 février 2025, à 10 heures, au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Cette première session de l'année se veut déterminante, avec plusieurs projets de loi majeurs à l'ordre du jour, visant à renforcer divers secteurs clés du pays.

Des réformes législatives cruciales à l'agenda

Lors de cette session, les députés examineront plusieurs textes de loi essentiels. Parmi les principales réformes en discussion figurent :

- Le projet de loi-cadre sur la construction et l'habitation : destiné à encadrer le secteur immobilier et promouvoir un développement durable des infrastructures de logement.
- La réforme du statut des magistrats de la Cour Suprême : visant à améliorer la gestion et l'efficacité de cette haute juridiction.
- La révision du statut des magistrats de la Cour des Comptes : pour adapter leur cadre juridique et renforcer le contrôle des finances publiques.
- Le projet de loi relatif à la chefferie traditionnelle : afin de lui offrir un cadre juridique plus solide et reconnaître son rôle culturel et social.

- La révision du Code de procédure pénale : dans le but de moderniser le système judiciaire béninois et l'adapter aux réalités actuelles.

- La création d'une Agence judiciaire de l'État : une structure dédiée à la défense des intérêts juridiques du pays.

- L'adhésion du Bénin au traité de Marrakech : pour faciliter l'accès des personnes malvoyantes aux œuvres publiées, en conformité avec les engagements internationaux du pays.

Un rendez-vous politique à forte portée nationale

Cette session extraordinaire constitue un moment clé pour l'évolution du cadre législatif du Bénin. Pour assurer une transparence optimale, les débats seront diffusés en direct à la radio et à la télévision nationales à partir du mardi 25 février 2025. Les citoyens pourront ainsi suivre de près les discussions et décisions prises par leurs représentants.

Avec ces projets de loi, l'Assemblée Nationale amorce une année parlementaire sous le signe des réformes et de l'adaptation aux enjeux contemporains du pays.

James Meryll ALLAGBE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

Souhaitez-vous organiser un séjour dans un cadre idéal, original et complètement autonome?

Voulez-vous accueillir dans écrin de nature (mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque, séjour en famille et autres types de manifestations...)?

ELONA HOUSE RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR LE CADRE ADÉQUAT



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Conrad GBAGUIDI, Razack AMOUDA et Emmanuel GOLOU à la tête du bureau exécutif



Le Conseil Économique et Social (CES) du Bénin entame une nouvelle ère avec l'élection de son bureau exécutif hier, mercredi 26 février 2025. À l'issue d'un scrutin marqué par une forte mobilisation et une vision renouvelée pour l'institution, Conrad GBAGUIDI a été porté à la présidence, épaulé par Razack AMOUDA, Premier Vice-président, et Emmanuel GOLOU, Second Vice-président.

Un leadership affirmé pour un CES stratégique

L'élection de Conrad GBAGUIDI à la tête du CES témoigne de la confiance placée en lui par ses pairs pour conduire cette institution vers une gouvernance plus efficace et inclusive. Homme de vision et d'engagement, il incarne le renouveau du CES, qui, à travers la loi organique n°2024-26 du 17 juillet 2024, a vu ses prérogatives renforcées afin de mieux accompagner les réformes économiques et sociales du pays.

Aux côtés du président GBAGUIDI, Razack AMOUDA et Emmanuel GOLOU apportent leur expertise et leur expérience pour garantir un fonctionnement dynamique du CES. Razack AMOUDA, reconnu pour sa rigueur et son sens du dialogue, jouera un rôle clé dans la coordination des travaux du Conseil. Emmanuel GOLOU, quant à lui, fort de son parcours dans les sphères économiques et politiques, apportera une précieuse contribution aux réflexions stratégiques du CES.

Une équipe déterminée pour relever les défis nationaux

Ce trio à la tête du CES incarne une volonté de modernisation et d'action face aux défis économiques et sociaux du Bénin. Sous l'impulsion du président GBAGUIDI et de ses vice-présidents AMOUDA et GOLOU, le CES ambitionne de devenir une force de proposition incontournable pour les politiques publiques, tout en renforçant le dialogue entre les acteurs économiques, sociaux et institutionnels.

Dans un contexte où le Bénin engage des réformes majeures pour son développement, le leadership de cette nouvelle équipe est porteur d'espoir. Avec une gouvernance forte et un engagement commun, le Conseil Économique et Social s'impose comme un pilier essentiel pour accompagner la transformation du pays et défendre les intérêts des citoyens.

L'ensemble des regards est désormais tourné vers cette institution revitalisée, qui, sous la présidence de Conrad GBAGUIDI et avec l'appui précieux de Razack AMOUDA et Emmanuel GOLOU, devra œuvrer pour une économie plus dynamique et une société plus inclusive.

SUITE AU DÉCÈS DU MINISTRE YVES KOUARO CHABI

Les inspecteurs du secondaire rendent hommage à l'illustre disparu

En prélude aux obsèques du ministre Yves Kouaro Chabi, le Syndicat des Inspecteurs de l'Enseignement du Second Degré (SYBIESTP) a tenu à exprimer sa profonde compassion et sa solidarité envers la famille du défunt.

Le mardi 25 février dernier, une délégation conduite par le Secrétaire Général du SYBIESTP, l'Inspecteur-Docteur Flavien M. Gankpé, accompagnée du porte-parole des inspecteurs, l'Inspecteur honoraire Benoît Ahle, s'est rendue massivement au domicile du regretté ministre à Porto-Novo. L'objectif de cette visite était de signer le grand livre de condoléances et de témoigner du respect et de la reconnaissance du corps des inspecteurs envers un homme qui a profondément marqué le sous-secteur des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle.

Plus d'une vingtaine d'inspecteurs, toutes disciplines confondues, ont pris part à cette démarche de recueillement. Après leur passage à Porto-Novo, la délégation s'est rendue dans les résidences familiales du défunt à Vakon et à Gouako-Cotoclomè pour présenter ses condoléances aux veuves, aux enfants ainsi qu'aux autres membres de la famille endeuillée. Ce fut un moment empreint d'émotion, de tristesse et de douleur, tant pour les proches du défunt que pour les visiteurs, tous unis dans la peine.

Dans son message de circonstance, le SYBIESTP a unanimement salué la valeur et l'engagement du ministre Yves Kouaro Chabi. Son leadership et ses compétences managériales ont fait du MESTFP un sous-secteur éducatif dynamique et porteur d'espoir. Le Secrétaire Général du SYBIESTP a tenu à rappeler que le ministre Chabi était un allié précieux des inspecteurs. Il a d'ailleurs souligné un fait marquant : quelques heures avant son décès, le ministre avait eu une discussion approfondie avec une délégation du Bureau Directeur du SYBIESTP sur l'amélioration de la Coordination des Circonscriptions d'Inspection Pédagogique (CCIP), une réforme majeure soutenue par le Président Patrice Talon.

Après la signature du livre de condoléances, les inspecteurs ont réaffirmé leur engagement à accompagner la famille dans cette douloureuse épreuve. Ils ont également annoncé leur présence massive aux obsèques prévues le samedi 1er mars 2025 à Parakou, afin de rendre un ultime hommage à celui qu'ils considèrent comme "un homme de bien".

Godfroy Aurel Vignon MISSAHOGBE



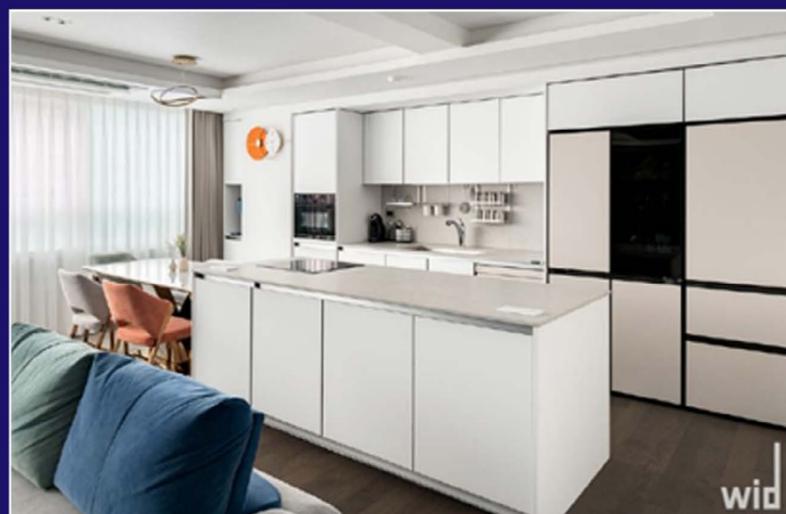
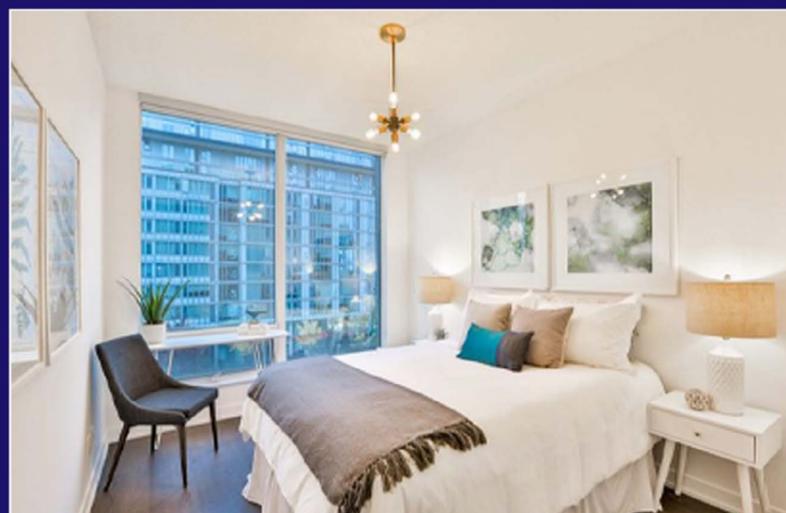


FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT
DISPONIBLES POUR DE
COURTS OU LONGS SÉJOURS**



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

AUDIENCE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

VLAVONOU échange avec Martin ASSOGBA, de l'ONG ALCRER

Dans la matinée d'hier, mercredi 26 février 2025 au Palais des gouverneurs à Porto-Novo, le président de l'Assemblée nationale Louis Ghèhounou VLAVONOU a échangé, à son cabinet, avec Martin Vihoutou ASSOGBA, Directeur exécutif de l'ONG Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme (ALCRER) qui est mise sur les fonds baptismaux depuis le 23 décembre 1994 et qui a entre autres pour objectifs la promotion, la protection, la défense des droits de l'homme, la promotion de la bonne gouvernance à travers la lutte contre la corruption et l'impunité et les questions d'éducation civique et morale. L'hôte de l'autorité parlementaire est allé lui faire le point des 30 ans d'activités de l'ONG ALCRER et plaider pour la prise en compte sur la cartographie électorale du village Houêkô dans la commune de Covè auprès de la Représentation nationale.

Lire ci-dessous l'intégralité de sa déclaration à la presse parlementaire à la fin de l'audience.

" Nous avons demandé à rencontrer le président de l'Assemblée nationale pour venir lui faire un point des activités de l'ONG ALCRER parce qu'en tant que personnalité, il faut que lui-même soit informé de ce que nous faisons dans le pays puisque ce que nous faisons, c'est pour les populations. Ainsi nous sommes venus lui faire le point surtout que l'ONG ALCRER a eu ses 30 ans d'activités, d'activisme politique et d'activisme sur des questions de gouvernance. Nous sommes venus échanger avec le président de l'Assemblée nationale pour lui faire le point de tout ce que nous avons eu à faire dans le pays dans le cadre de la protection et de la défense des droits de l'homme et dans le cadre de la culture démocratique, dans le cadre de la bonne gouvernance. Et puis, nous avons aussi un dossier au niveau de l'Assemblée nationale et nous en avons discuté en même temps avec le président de l'Assemblée nationale. Ce dossier concerne les concitoyens de l'arrondissement de Houêkô dans la commune de Covè. Nous sommes venus donc savoir où est-ce que nous en sommes depuis que nous avons amené ce dossier à l'Assemblée nationale? Nous savons que le président de l'Assemblée nationale n'a pas mis le coude sur le dossier puisqu'il a évolué mais nous sommes venus lui faire part de ce que nous aurions souhaité que le dossier évolue beaucoup plus parce que c'est un village qui a été accolé à un autre village d'où le nom de l'autre village n'apparaît plus dans les documents. Donc les citoyens sont venus voir l'ONG ALCRER dans le cadre de la gouvernance, dans le cadre des questions des droits de l'homme et nous avons porté le dossier au niveau de l'Assemblée nationale qui s'en occupe parce que nous avons suivi et nous avons vu qu'il y a eu une commission d'enquête des parlementaires qui est allée sur le terrain pour aller écouter les différents protagonistes pour comprendre mieux le dossier. Nous sommes donc venus remercier le président de l'Assemblée nationale pour cela et lui dire que nous aurions souhaité qu'il y ait une meilleure accélération surtout que nous avons les élections de 2026 qui arrivent à grands pas. Nous voudrions voir la cartographie électorale prochaine tenir compte de ce village-là pour que les citoyens de ce village puissent voter dans la tranquillité et la paix. Je suis enfin sorti de cette audience très satisfait. Vous avez vu que le président de l'Assemblée nationale a consacré du temps pour nous écouter en long et en large et nous l'en remercions. "

Hermann OBINTI





Nous sommes une
**Entreprise de
communication**



NOS SERVICES

- Assistance en communication
- Événementiel
- Hygiène et sécurité de l'environnement
- Commerce Général et Divers
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme
- Matériels et consommables informatiques
- Fournitures et mobiliers de bureaux
- Batiments et Travaux Publics
- Ingénierie informatique et télécoms
- Entretien et nettoyage
- Vidéo surveillance et réseaux électriques

CE QUI NOUS REND UNIQUE

Nous plaçons vos besoins au cœur de nos priorités, notre entreprise allie expertise, innovation et professionnalisme pour vous offrir des solutions sur mesure. Avec un engagement indéfectible envers la qualité et la satisfaction client, nous sommes votre partenaire idéal pour concrétiser vos projets avec succès et sérénité. Faites confiance à une équipe dynamique qui s'efforce de dépasser vos attentes à chaque étape.



Porto-Novo, Djassin Houinvié -
Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

TRANSPORT ROUTIER AU BÉNIN

Stratégies et points de synergie identifiés pour une meilleure facilitation

Le mardi 25 février 2025 à Cotonou, une rencontre de vérité a eu lieu entre le Ministre Conseiller Jacques AYADJI et les différents acteurs du secteur du transport routier. L'objectif de cette séance d'échanges et de sensibilisation, à laquelle ont également pris part des cadres du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, le Préfet de l'Atlantique, le Directeur Général de la Police Républicaine, est de faire le diagnostic des causes des décès répétés sur nos routes et de trouver des solutions pour inverser la tendance.

Les responsables ont, dans l'ensemble, salué la qualité des infrastructures routières réalisées depuis quelques années déjà ainsi que la prise par le Gouvernement de certaines mesures cruciales pour la vie du secteur. Pour ce qui concerne les nombreux cas d'accidents notés sur nos routes, les responsables des faitières évoquent la vétusté du matériel roulant sur les parcs, l'ignorance des règles du Code de la route par les conducteurs, l'excès de vitesse, la non professionnalisation des conducteurs, le chargement hors gabarit. Parmi les difficultés rencontrées, ils ont relevé les contrôles routiers répétitifs, les tarifs qui sont en dessous de la normale, la saisine des véhicules branlants sans un avertissement au préalable.

Sur les véhicules branlants qui ont miraculeusement la visite technique à jour, le nouveau Directeur Général du CNSR rassure que la collaboration entre le Centre, la Police et les différents acteurs va se renforcer pour assainir complètement ce secteur. En ce qui concerne la sensibilisation, Monsieur Ariel SACRAMENTO indique qu'elle va prendre davantage corps.

Quant au Directeur Général de l'ANaTT, Monsieur Richard DADA, il a indiqué que sa structure travaille sur les conditions d'exercice de la profession des moniteurs et des animateurs.

« La Police Républicaine entend jouer pleinement sa partition en matière de police routière », a martelé le Directeur Général Brice Kokou ALLOWANOU.

Une séance qui est la bienvenue. C'est ce qui ressort des propos du Préfet Jean-Claude CODJIA qui a souhaité que la rencontre puisse aiguïser la conscience de tous les acteurs du secteur.

« Entre les conducteurs et la route, ça doit communiquer. Les différents panneaux que nous posons sont des éléments de communication entre les usagers de la route et l'infrastructure elle-même », a fait remarquer monsieur Arsène SOGLO, Directeur du pôle infrastructures routières et ouvrages d'art à la SIRAT SA.

Deux tableaux ont été présentés par les acteurs. Il s'agit de la professionnalisation du secteur et de sa revalorisation.

Le Ministre Conseiller Jacques AYADJI a exhorté les conducteurs et transporteurs à l'observance stricte des règles du Code de conduite sur nos routes afin d'éviter les cas d'accidents répétés notés. Sur le cas des visites techniques obtenues de façon douteuse par certains conducteurs qui mettent des véhicules branlants en circulation, le Ministre Conseiller encourage la Police Républicaine à maintenir la veille. Pour ce qui est de la professionnalisation, de la vétusté du matériel roulant sur les parcs et toutes les autres préoccupations, Monsieur Jacques AYADJI a rassuré qu'il fera un compte rendu fidèle au Gouvernement.

« À la fin de cette réunion, que chacun se lève d'ici en disant qu'est-ce qu'il fait de mal et qu'il s'engage à corriger. Le reste, on pourra le régler », a indiqué le Ministre Conseiller.

Une descente sur le parc de chargement de Jonquet a permis au Ministre Conseiller et aux Directeurs Généraux de sensibiliser les conducteurs qui étaient très réceptifs au message.

Gouvernement du Bénin



L'Emblème du jour

**JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE,
D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE
PARAISSANT AU BENIN**

Nous sommes votre partenaire incontournable pour rester informés. Avec des parutions quotidiennes du lundi au vendredi, nous couvrons tous les sujets qui comptent. Nos articles, rédigés avec rigueur et passion, sont pensés pour éclairer, inspirer et susciter le débat.



 www.lemblemedujour.com

 Porto-Novo, Djassin Houinvié

 +229 01 98 90 46 40 / 01 95 53 43 95

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Rwanda "regrette" les sanctions imposées par le Royaume-



Le Rwanda a qualifié mardi de "regrettables" les mesures de sanction annoncées par le Royaume-Uni pour son soutien présumé aux rebelles qui contrôlent maintenant deux grandes villes de l'est du Congo.

Le Rwanda a qualifié mardi de "regrettables" les mesures de sanction annoncées par le Royaume-Uni. Les autorités britanniques ont annoncé mardi qu'elles sanctionnaient le Rwanda pour son soutien présumé aux rebelles qui contrôlent maintenant deux grandes villes de l'est du Congo.

Le gouvernement rwandais, qui ne nie ni ne confirme son soutien aux rebelles du M23 sur le territoire congolais, a déclaré qu'il était déraisonnable d'attendre du Rwanda qu'il compromette sa sécurité nationale et la sécurité des Rwandais, déclare le gouvernement.

Le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni a présenté plusieurs mesures punitives pour le rôle joué par le Rwanda dans le conflit au Congo, notamment la suspension de l'aide financière directe qui n'inclut pas le soutien aux Rwandais les plus pauvres, l'arrêt de la participation de hauts responsables à des événements organisés par le gouvernement rwandais ainsi que la suspension de la coopération en matière de défense.

Dans un communiqué, le ministère rwandais des affaires étrangères a déclaré que ces mesures "n'aident en rien la République démocratique du Congo et ne contribuent pas non plus à trouver une solution politique durable au conflit" dans l'est du pays.

Ces sanctions interviennent quelques jours après que l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du département du Trésor américain a annoncé des sanctions économiques à l'encontre du ministre d'État rwandais chargé de l'intégration régionale, James Kabarebe, ancien commandant de l'armée, estimant qu'il jouait un rôle central dans le soutien apporté par son pays aux rebelles du M23.**

Le groupe M23 a intensifié son contrôle territorial dans l'est du Congo depuis décembre, s'emparant des capitales provinciales de Goma et Bukavu.

GUINÉE-BISSAU

L'opposition menace de paralyser le pays



Alors que le président Umaro Sissoco Embaló se trouvait récemment à Moscou pour s'entretenir avec Vladimir Poutine, la CEDEAO envisage de déployer une mission pour résoudre la crise, mais l'opposition rejette cette initiative, dénonçant une partialité manifeste.

La situation politique en Guinée-Bissau s'envenime alors que l'opposition annonce une paralysie totale du pays en raison d'un litige sur la date d'expiration du mandat présidentiel d'Umaro Sissoco Embaló.

Les dirigeants de l'opposition estiment que le mandat du chef de l'État prend fin ce jeudi, tandis que la Cour suprême de justice a statué qu'il se prolongerait jusqu'au 4 septembre. Ce désaccord accentue les tensions dans un pays déjà marqué par une instabilité récurrente.

Dans ce climat de crise, les élections législatives, initialement programmées pour novembre 2024, ont été reportées sine die par le gouvernement. Ce dernier invoque des obstacles techniques et financiers, ce qui brouille davantage le calendrier électoral et nourrit les craintes d'un enlèvement institutionnel.

Loin d'apaiser les tensions, Umaro Sissoco Embaló, ancien général de 52 ans, a déclaré que les scrutins présidentiel et législatif ne pourraient avoir lieu avant le 30 novembre. Cette décision suscite l'inquiétude, alors que la Guinée-Bissau a déjà connu plusieurs coups d'État militaires, rendant l'avenir politique du pays d'autant plus incertain.

La dissolution du parlement dominé par l'opposition, conséquence d'affrontements violents en décembre dernier, a également exacerbé les tensions. Cette mesure a été perçue comme une tentative de marginalisation de l'opposition, alimentant ainsi les accusations d'autoritarisme à l'encontre du président Embaló.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) envisage d'envoyer une mission afin de désamorcer la crise. Toutefois, cette initiative est vigoureusement rejetée par l'opposition, qui dénonce une ingérence partielle en faveur du président en place.

TERRORISME

Un recruteur marocain de Daech expulsé

La police nationale espagnole a expulsé récemment un citoyen marocain âgé de 53 ans, après son arrestation en 2018 et sa condamnation pour des faits de terrorisme, en lien avec une cellule opérant en Catalogne. Cette mesure s'accompagne d'une interdiction d'entrée dans l'espace Schengen pour dix ans. Coiffeur exerçant dans la ville de Mataró, il est mis en cause dans le recrutement de combattants le groupe terroriste Daech, sur son lieu de travail.

Selon les médias espagnols, l'enquête a débuté en 2015 en coopération avec le Maroc, ce qui a permis aux autorités espagnoles de confirmer l'implication du mis en cause dans le recrutement de jihadistes et leur envoi en Syrie, en plus de relations directes avec des individus appartenant à diverses cellules terroristes.

Fin 2019, la Commission générale des étrangers en Espagne a ouvert une procédure à l'encontre du concerné, sur la base d'un précédent rapport du Département d'information de la Garde civile, pour des activités constituant une menace pour la sécurité nationale.

En 2022, l'individu a bénéficié d'une remise en liberté conditionnelle, tout en restant sous étroite surveillance. L'Audience nationale espagnole a approuvé son expulsion à la mi-février.

Dans l'environnement du mis en cause, l'un des proches est également concerné par des faits de terrorisme. Son beau-frère a rejoint les rangs de Daech en Syrie, où il a été tué au combat.

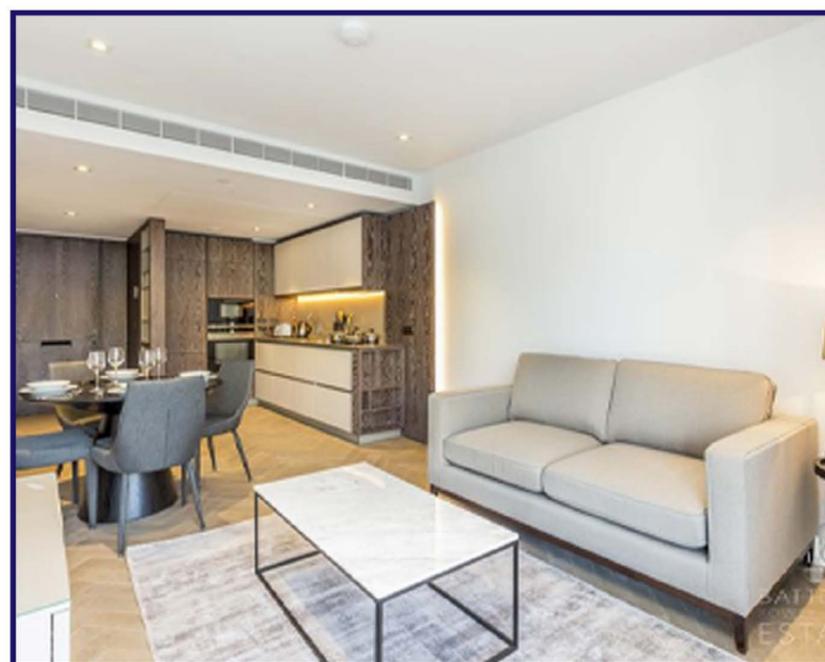
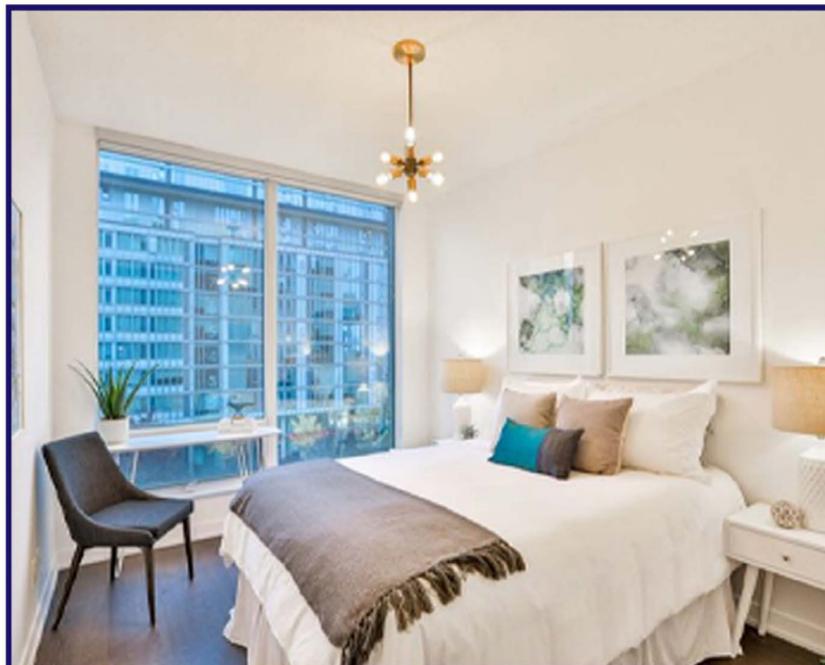


ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07